



RÉCLAMONS
NOTRE LANGUE !

Charte européenne des langues régionales ou minoritaires

coe.int/minlang

- ▶ La Charte nous permet, tant à l'oral qu'à l'écrit, de demander et d'obtenir des informations ou des services dans notre langue.
- ▶ Même si vous ne pouvez pas forcément obtenir l'usage de notre langue partout dès la première tentative, insistez malgré tout. N'ayez pas peur d'être considérés comme une gêne car vous contribuez au maintien de notre langue.
- ▶ **Ne les laissez pas vous remballer !**